

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en risant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 1er JUIN, 1859.

No. 7.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur Joseph LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE SAINT-ROCH.

À une assemblée des déposants qui n'ont pas encore vendu à perte leurs livrets à Marois, tenue dimanche dernier, après les vêpres, dans la maison de pompe, rue Saint Ours, il a été décidé de notifier tous les directeurs à se rendre, dimanche prochain, après les vêpres, à la Chapelle des Morts, rue Saint Anne, pour rendre compte de leur gestion. Nous sommes heureux d'apprendre que monsieur le curé de Saint-Roch qui a été, paraît-il, dupe de sa trop grande confiance en maître Prevost, a offert de notifier lui-même les directeurs. Nous espérons que la convocation émanant d'une telle source aura l'effet qu'on en attend.

Quelque blamable que soit la conduite des directeurs, ils peuvent être certains que s'ils prouvent qu'ils ne sont point coupables de ce dont on les accuse, les déposants seront assez justes pour se rendre à la raison et au devoir. D'un autre côté, s'il appert qu'il y a eu des fraudes ou des pertes—que les déposants aient été volés par quelques uns des directeurs, ou que ceux-ci aient été exploités par de mauvais débiteurs—il sera de l'intérêt et du devoir des déposants, d'exiger des directeurs, sinon une remise complète des dépôts, au moins un versement immédiat et des garanties pour la balance.

Nous terminerons ces quelques lignes en invitant tous les déposants, ceux qui ont vendu à perte leurs livrets comme ceux qui les ont encore, à se rendre à l'assemblée, dimanche prochain.

On nous prie d'annoncer que les déposants seuls seront admis.

P. S. Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que les directeurs ont refusé de se rendre à l'assemblée!!!

Au prochain numéro nous reviendrons sur ce sujet.

On prétend que les intimes auraient presque fait consentir au procureur général Cartier de suspendre notre journal et de nous incarcérer si nous persistions à écrire avec autant de violence contre les ministériels!....

Nous ne pensions pas le premier ministre aussi généreux et nous ne nous attendions point à ce qu'il songeât à nous récompenser de l'avoir fait connaître tel qu'il est. Mais puisque monsieur Cartier veut bien nous offrir l'hospitalité aux frais de la province qu'il ruine si bien et qu'il gouverne si mal, nous tacherons de le remercier de manière à ce qu'il conserve de nous le souvenir le plus 'touchant' pour ne pas dire le plus mordant.

Nous terminons, aujourd'hui, notre publication des comptes publics. Nous avons laissé de côté, beaucoup de réponses sans intérêt majeur, afin de publier celles qui démontrent clairement les fraudes commises dans le département des Travaux-Publics. À la prochaine session du parlement, le comité des comptes publics siègera de nouveau, et nous publierons ses procédés. Nous espérons, même, que la prochaine séance du comité sera la dernière et que le résultat final sera l'expulsion des pillards.

ORAISON DOMINICALE

ADRESSÉE A G. E. CARTIER PAR LES CANADIENS.

Maître de valets ministériels qui règne dans le Conseil et dans la Chambre, que ton nom soit à jamais honni; que ta chute arrive au plus vite; que ton pouvoir succombe dans le Haut comme dans le Bas-Canada.

Rends-nous notre or que tu as donné à tes valets; pardonne-nous de ne pouvoir te donner immédiatement ta récompense de renégat politique, comme nous pardonnons à ceux qui t'ont repoussé. Ne gouverne plus le pays, mais débarrasse nous de ta personne et de celle de tes pareils. Ainsi-soit-il.

CE QU'ON NE VOIT JAMAIS.

—Vous ne voyez jamais un homme de police intervenir dans un démêlé.

—Vous ne voyez jamais briller la vérité sur le 'Canadien'.

—Vous ne voyez jamais un cheval gras entre les muins du docteur Rousseau.

—Vous ne voyez jamais un ministériel écrire que le pays est mal gouverné.

—Vous ne voyez jamais les ministres du jour présenter une loi équitable.

—Vous ne voyez jamais le 'Courrier du Canada' mettre en pratique les trois vertus théologiques.

UNE BONNE AMÉLIORATION.

Notre Corporation qui vieille, toujours sur les classes pauvres, va, dit-on, passer, sous peu, un règlement pour faire tomber le prix exorbitant de la viande. Comme le bœuf, se vend, surtout, à un prix excessif, elle permettra de vendre, sans payer de taxes, tous les bœufs du Conseil de Ville.

Il est bien probable que le conseiller Gauvreau ne manquera point d'acheteurs.

Les volailles ne pouvant être achetées qu'à des prix trop élevés, il a été résolu de ne point imposer de taxes sur la vente des diindes et des butors.

Il nous semble, voir, le conseiller Rousseau qui nous remercie du coin de l'œil!

Une grande querelle est sur le point de s'élever entre le 'Canadien' et le 'Courrier du Canada'. Monsieur Barthe prétend comme tout le monde, que les Italiens sous la tyrannie des Autrichiens et sous la domination des moines, sont mal gouvernés; monsieur Taché, prétend au contraire, qu'il n'y a point de gouvernement plus paternel que celui de l'Autriche et d'Antonelli. Il trouve très bon un gouvernement dont le code barbare contient une loi pour fouetter les femmes des patriotes et enlever les enfants des Juifs!

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est de voir le 'Canadien' faire semblant de revenir lui-même! Quelques uns prétendent que cette affaire n'aura point de suite parce que monsieur Barthe n'est attaqué qu'une légère crise de liberté et que monsieur Taché ne ressent que de saintes, colères. Qui vivra verra!

ÉTRANGES HUMEURS.

On dit que M. Pierre Gauvreau a offert de loger, gratis, dans sa manufacture à ciment, le gouverneur et ses ministres,